

AFFICHÉ LE

14 AVR. 2023



Ploubezre  
PLOUBËR

ARRETE DU MAIRE

N° 23T36  
Portant réglementation de voirie  
Route de Buhulien  
Le 17 avril 2023

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

**Considérant** la demande de mme DUPREZ Sophie, domiciliée à l'adresse suivante 3, Route de Buhulien, 22 300 PLOUBEZRE .

**Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des usagers lors des travaux d'abattage d'un arbre ;

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** – Le 17 avril 2023, de 8 h à 18 h, la circulation et le stationnement route de Buhulien à hauteur du numéro 3 sont soumis aux prescriptions suivantes :

- La circulation et le stationnement de toutes catégories de véhicules sera interdit de 8 heures à 18 heures à hauteur de la zone de chantier ;
- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus.
- Une déviation par les rues Pen Ar Croissant et de Coat Arzur sera mise en place ;

**ARTICLE 2** - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par les services techniques municipaux durant les travaux de jour comme de nuit ;

Par ailleurs, l'ensemble de la voirie sera remis en bon état à l'issue du chantier par le demandeur.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la motte - CS 44416 - 35044 Rennes cedex dans un délais de deux mois à compter de sa publication.

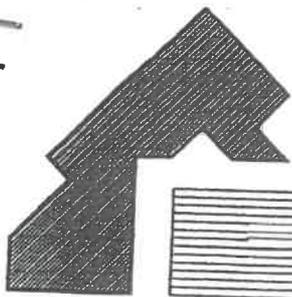
**ARTICLE 4** – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Mme DUPREZ Sophie
- STM de Ploubezre.

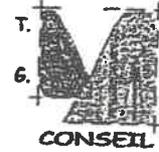
Fait à Ploubezre Le 14 avril 2023  
Le Maire,  
Brigitte GOURHANT

POUR LE MAIRE EMPECHE





Commune de PLOUBEZRE



TREGOR GOELO CONSEIL  
Géomètres-Experts Foncier  
22300 LANNION  
D. 14369 Novembre 2007

LEGENDE

- ⊙ - Borne O.G.E Nouvelle
- ⊙ - Borne O.G.E Ancienne
- o - Piquet bois
- 12.25  
3.00 - Cotation périmétrique
- 63.63 - Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux
- Accès véhicule obligatoire

Plan du Lot n° 1

Superficie : 2200 m<sup>2</sup>

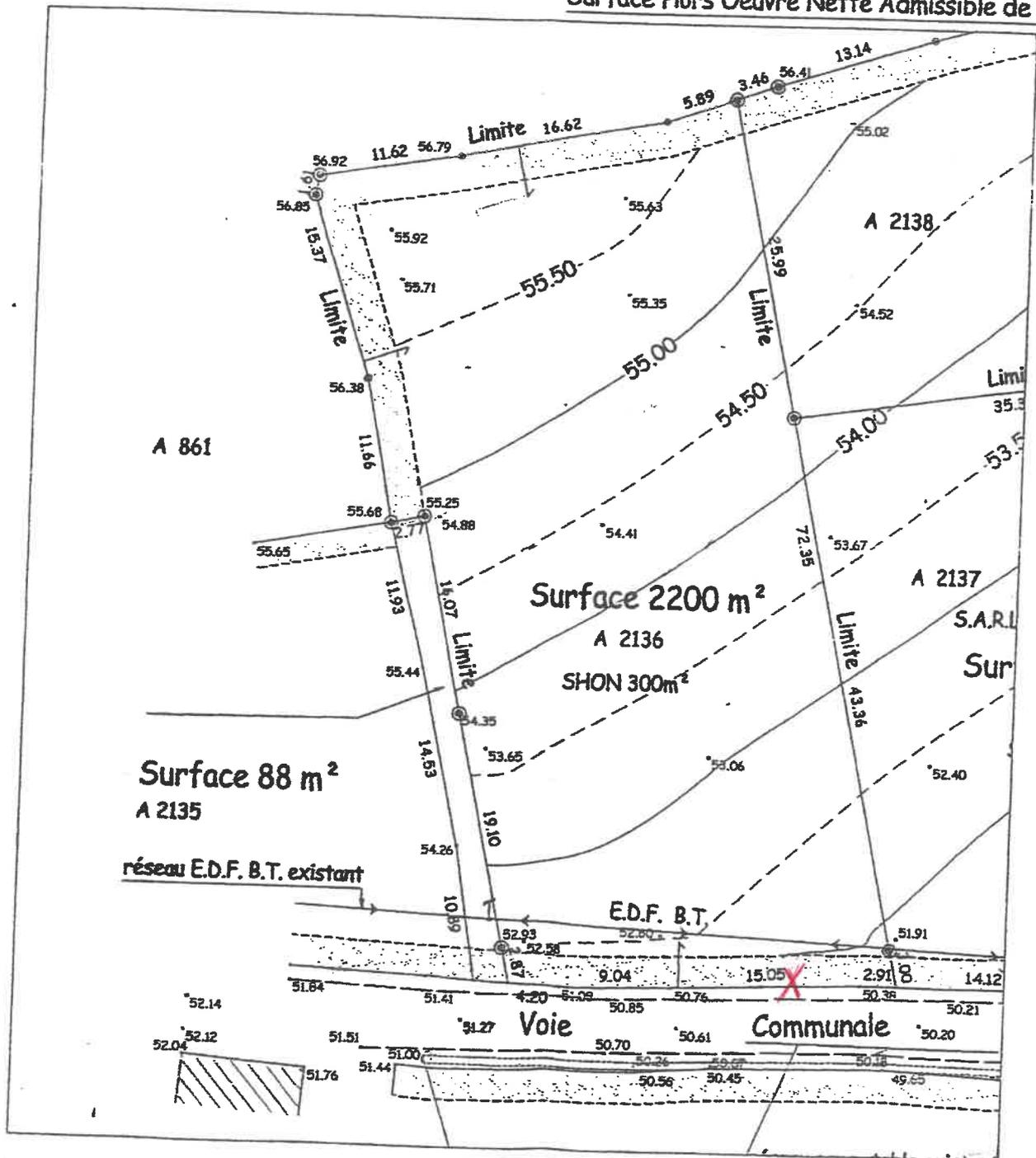
Cadastre : A n° 2136

Echelle 1/500



Déclaration préalable du 28 Novembre 2007

Surface Hors Oeuvre Nette Admissible de 300 m<sup>2</sup>



X Arbre à abattre